



Demission gerance sarl malgré dettes non imputable à mon fait

Par **delph06**, le **09/10/2008** à **10:21**

je suis gerante non rémunérée d'une sarl dont l'activité est la defiscalisation immobiliere (type loi robien). je suis depuis juillet 2007 commerciale salariée dans cette société. J'ai été "promue" à ce poste de gerante au mois de janvier 2008 car j'etais la seule a avoir droit à la carte T de transaction immobilière sur les 3 associés. Seulement en pratique, c'est un couple de 2 associés qui ont monté cette sarl et gere tout. J'ai decouvert la semaine dernière qu'un decouvert avez été souscrit auprès de la banque (sans meme m'en informer) afin de payer nos salaires. Aujourd'hui, l'on me dit qu'il est impossible de payer mon salaire de septembre alors que j'aurais du etre payée depuis 10 jours, mes reclamations assuyant des excuses minables depuis lors. [s]**Puis-je demissionner de mon poste de gerante sans etre inquieté par le caractère endetté de la société et laisser aux personnes qui ont mis la société dans cette situation gerer leur problèmes? quels sont mes droits(salaires, congés payés)?**[/s] merci.